

Info-parents de l'école de la Rive Mémo du mois de février



Janvier 2026						
D	L	M	M	J	V	S
	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Février 2026						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

ÉVÉNEMENTS :

23 janvier	Journée pédagogique « bassin »
4 février	Mercredi communautaire
6 février	Journée pédagogique
9 au 13 février	Semaine des inscriptions pour l'année scolaire 2026-2027 : Maternelle (sur rendez-vous seulement) Période d'inscription en ligne pour 2026-2027 des élèves déjà inscrits
14 février	Saint-Valentin
2 au 6 mars	Semaine de relâche
19 mars (soirée) et 20 mars	Rencontre de parents pour le deuxième bulletin
20 mars	Journée pédagogique

Semaine des inscriptions 2026-2027

Important

L'inscription pour l'année scolaire 2026-2027 des élèves de la maternelle à la 5^e année du primaire, qui fréquentent déjà l'école de la Rive, **se fera en ligne du 9 au 13 février 2026.**

Ainsi, les parents des élèves de la maternelle à la 5^e année du primaire pourront renouveler l'inscription de leur enfant, en quelques minutes, en complétant un formulaire en ligne. Toute l'information relative à cette nouvelle méthode vous sera communiquée sous peu et le lien menant au **formulaire en ligne sur le portail parents Mozaïk sera disponible du 9 au 13 février 2026.**

D'ici là, nous vous invitons à vous assurer que vos accès au portail parents sont fonctionnels en vous rendant à l'adresse suivante : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler l'importance de créer votre compte sur le portail parents pour pouvoir consulter les bulletins de votre enfant, et pour procéder à l'inscription à l'école de votre enfant pour l'an prochain. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat de l'école.

Les élèves de la 6^e année du primaire, qui entreront au secondaire l'an prochain, recevront prochainement de l'information provenant des écoles secondaires quant à l'inscription.

La période d'admission des nouveaux élèves pour l'année scolaire 2026-2027 se déroulera du 9 au 13 février prochain.

De plus, si vous avez un autre enfant qui aura 5 ans avant le 1^{er} octobre prochain, il commencera donc à la maternelle au mois de septembre. Pour procéder à son inscription, **vous devez vous présenter au secrétariat de l'école, sur rendez-vous**, avec le certificat de naissance (document original) ainsi que deux preuves de résidence, et ce, après avoir complété en ligne les formulaires. Nous vous invitons à consulter notre site Internet pour connaître tous les détails : [Inscription](#)

Procédure de réinscription en ligne à compter du 9 février 2026 :

[Lettre aux parents – Réinscription 2026-2027 – Primaire SDM et SDG](#)

Voici un document pour vous aider :

[Portail Mozaïk Parents – Création de compte et association enfant – Version du 2023 01](#)

Au besoin, nous vous invitons à visionner les vidéos suivants pour de l'aide quant à la création de votre compte, l'association de votre enfant ou encore pour sa réinscription :

[Mozaïk-Portail pour les parents](#) (pour un tour d'horizon de Mozaïk Portail)

[Mozaïk-Inscription - Réinscription à l'école](#) (pour la réinscription à l'école)

[Mozaïk-Inscription - Inscription en ligne - Service de garde et période du midi](#) (pour l'inscription au SDG ou à la SDM)

Relevés fiscaux 2025 pour frais de garde d'enfants au primaire disponibles en ligne

Veuillez consulter le document joint au courriel pour de plus amples informations.

[Relevés fiscaux frais de garde Mozaik Portail – Info-Parents du 2026 01 15](#)

Rappels importants

- ❖ Nous vous rappelons qu'aucune voiture ne peut se stationner dans le débarcadère des autobus aux heures des autobus ou dans le stationnement du personnel. Merci de respecter la signalisation prévue à cet effet.
- ❖ Il est interdit de se stationner devant la porte du service de garde. Cet endroit n'est pas un débarcadère. Veuillez utiliser les stationnements prévus pour les parents du service de garde (rue d'Abbotsford et devant la rivière en fin de journée).
- ❖ Nous vous rappelons également que les cours débutent à **8 h 10**, il est important de se présenter sur la cour avant cette heure. **La ponctualité est une valeur importante à l'école de la Rive.**

Rappel : Habillement et objets perdus

La température étant changeante en ce temps de l'année, nous demandons votre collaboration pour s'assurer que votre enfant soit habillé adéquatement et chaudement. Nous vous rappelons que les enfants doivent porter leurs bottes d'hiver ou avoir une deuxième paire de souliers pour l'intérieur dans le but de garder une école propre et sécuritaire. Le pantalon de neige est obligatoire pour jouer sur les buttes. Les enfants sont à l'extérieur une longue période au dîner. Il est important qu'il ait tout son habillement pour profiter des joies de l'hiver.

Un bel outil pour vous guider : [Thermomètre vestimentaire pour l'habillement](#) selon la température

Nous vous rappelons qu'il est important d'identifier les vêtements de vos enfants. Plusieurs manteaux et autres vêtements se retrouvent aux objets perdus sans jamais retrouver leur propriétaire...

Rappel : Ustensiles à fournir à votre enfant



Nous vous rappelons que vous devez fournir les ustensiles à votre enfant pour son repas et ses collations. De plus, nous avons régulièrement des pénuries de fourchettes et de cuillères. Il semble que plusieurs enfants oublient de les remettre à la responsable après le repas. Si vous avez des surplus, merci de nous les retourner et les dons sont les bienvenus. Merci de votre collaboration.

Mercredi communautaire

Nous vous rappelons que nous vous attendons le 4 février prochain pour le mercredi communautaire de 16h30 à 18h30. Vous devez présenter votre billet rouge pour le souper. Il sera également possible de s'en procurer à la porte. Venez rencontrer nos organismes, manger du spaghetti, écouter le spectacle de la chorale des élèves de 6^e année et admirer les œuvres de l'école. Vous pourrez aussi participer à notre vente de biscuits à 1\$ au profit de l'école.

Nous avons hâte de vous y voir!

La prochaine rencontre aura lieu le 27 janvier prochain.

Nous vous rappelons que les ordres du jour ainsi que les procès-verbaux des séances du conseil d'établissement sont disponibles sur notre site internet :

<https://delarive.cssdgs.gouv.qc.ca/conseil-detablissement/proces-verbaux/>

Nous vous rappelons que les séances du conseil d'établissement sont publiques. Nous vous demandons d'informer le secrétariat de l'école si vous désirez vous présenter à une de nos rencontres au (514) 380-8899, poste 4431, option 0, ou nous écrire en cliquant sur le lien : [école de la Rive](#).

Pour faire part d'un commentaire ou d'une suggestion aux membres parents du conseil d'établissement, vous pouvez écrire un courriel à l'adresse : delarive@cssdgs.gouv.qc.ca.

Message de l'hygiéniste dentaire

Voici les liens pour consulter les capsules en ligne :

[Capsule dentaire \(2026 01\) – Couverture des soins dentaires](#)

**MON SOURIRE EN SANTÉ :
couverture des soins dentaires**

Jusqu'à l'âge de 9 ans, la RAMQ* « assure » le sourire de votre enfant. Vous n'avez qu'à présenter sa carte d'assurance maladie. C'est pourquoi nous vous suggérons de consulter un dentiste afin de faire profiter votre enfant de tous les soins auxquels il a droit.

La prévention reste toujours la solution la moins coûteuse, pour les enfants comme pour les grands. Des soins quotidiens et des visites régulières chez le dentiste et l'hygiéniste dentaire vous feront épargner temps et argent.

Soins dentaires payés par la RAMQ* pour tous les enfants de moins de 10 ans	Soins dentaires non payés par la RAMQ*
<ul style="list-style-type: none">• Exams• Radiographies• Obturations (plombages)• Couronnes• Extractions• Urgences dentaires• Traitements de canal	<ul style="list-style-type: none">• Nettoyages et détartrages• Applications de fluorure• Scellants dentaires• Mainteneurs d'espace• Traitements d'orthodontie• Etc.

Vérifier si admissible :
1. à une assurance dentaire privée
2. à un programme dentaire ministériel ou fédéral (consulter dentlaces.ca)
3. au Régime canadien de soins dentaires

* Régie de l'assurance maladie du Québec

Les hygiénistes dentaires du réseau CSSC

Québec

Capsule santé

Promotion de la santé et prévention en contexte scolaire : Approche École en Santé

« Avoir une santé mentale positive, c'est d'abord se sentir bien. Se sentir bien pour interagir positivement avec les autres, gérer ses émotions, faire ses travaux scolaires ou ses autres tâches et affronter les défis de la vie. Saviez-vous que le bien-être des jeunes est directement lié à leur persévérance scolaire et leur réussite éducative ?

Les bases d'une bonne santé mentale se construisent dès l'enfance, puis à l'adolescence et tout au long de la vie adulte. Plus les jeunes auront une santé mentale positive, plus elles et ils seront en mesure de réussir à l'école et d'avoir des assises solides pour se bâtir un avenir prometteur. Il est normal de vivre des hauts et des bas. Stress, colère, découragement et tristesse font aussi partie de la vie ! » Direction de Santé Publique (2024) Comment accompagner les jeunes à se construire une santé mentale positive? On vous invite à jeter un coup d'œil sur les sites internet :

[Santé mentale chez l'enfant et l'adolescent | Gouvernement du Québec](#)

<https://enmodeado.ca/la-sante-mentale-positive/>

[La santé mentale positive * #EnModeAdo](#)

[Trouver de l'aide et du soutien en santé mentale | Gouvernement du Québec](#)

Annie Larivée
Directrice

Janie Boyer
Directrice adjointe